

Hypochlorite de sodium en solution : 2.6% m/m, n°CAS 7681-52-9, moins de 5% d'agents de blanchiment chlorés, désinfectant, selon les règlements 648/2004 et 907/2006.

EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). **H315** Provoque une irritation cutanée. **H318** Provoque de graves lésions des yeux. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **EUH031** Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. **P101** En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. **P102** Tenir hors de portée des enfants. **P273** Éviter le rejet dans l'environnement. **P280** Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. **P302 + P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau / ... **P305 + P351 + P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **P310** Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin / ... **P501** Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

DANGER



Désinfection des sols et locaux :
100 à 300 mL de Javel 2,6% pour 10L d'eau (300 mL à 3L pour 10L d'eau pour la restauration collective). Temps de contact minimum : 5 minutes.

Désinfection du matériel et des surfaces en contact avec les denrées alimentaires : 750 mL pour 50L d'eau, rincer obligatoirement à l'eau potable.

Blanchiment du linge (sauf laine et soie) : 100 à 300 mL pour 10L d'eau. Eviter le contact direct de l'eau de Javel non diluée avec le linge.

Désodorisation - Désinfection : 300 mL de javel 2.6 % pour 10L d'eau. Rincer après 15 minutes.

Désinfection des légumes : 3 mL par litre d'eau, rincer obligatoirement à l'eau potable.

RECOMMANDATIONS : Activité bactéricide : normes EN 1040, EN 1276, EN 13697. Activité fongicide : normes EN 1275, EN 1650, EN 13697. Activité sporicide : norme EN 13704. Activité virucide : norme EN 14476. Plus de détails sur www.eaudejavel.fr.
Produit biocide: TP02, TP04. Faire un essai préalable sur une surface cachée ou peu visible pour vérifier la compatibilité avec le support. Nettoyage du matériel à l'eau. Pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires ou les objets pouvant être mis à la bouche, rincer à l'eau potable. Conserver au frais et à l'abri de la lumière et du soleil. N° de lot et date de péremption : voir sur l'emballage.
CENTRE ANTIPOISON : 01 40 05 48 48

3183940503903

71779 075BCT01-C



5L



ardea
48 route nationale
25220 Roche lez Beaulieu
www.ardeagroupe.com
Tél : 03 81 602 602

EMB : 30189

CONSIGNE POUR UN TRI LOCALISÉ - WWW.CONSIGNEDESORTS.FR